



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

T'ES CONTRE LA LOI TRAVAIL ?

ALORS LE MARDI 5 JUILLET, T'ES EN GREVE ET DANS LA RUE !!

Le 5 juillet, la loi El Khomri arrive en 2ème lecture à l'Assemblée Nationale. La mobilisation, qui ne faiblit pas depuis 4 mois, montre la détermination des salariés, chômeurs et retraités, de la jeunesse.

A chaque manifestation, la popularité de Valls et Hollande diminue, encore un mois et ils seront en négatif !!!!

L'utilisation d'une arme de destruction massive, comme le 49.3, par le gouvernement socialiste a provoqué une grande colère chez les Français. Les amendements proposés aux député(e)s n'ont qu'un seul but : ramener les prétendus frondeurs dans le rang, sans que le fond de la loi ne change.

Il faut que chacun prenne ses responsabilités, cette colère doit s'exprimer dans la rue le 5 juillet.

Le rapport de forces, c'est le seul langage que comprennent le patronat et les gouvernements.

Depuis le début des actions, un certain nombre de salariés qui participent aux cortèges sont différents à chaque fois. Preuve de la grande diversité et de l'ancrage populaire du mouvement.

Et si le 5 Juillet on décidait d'y aller tous ensemble !!

Notre force, c'est d'être ensemble. Le patronat et le gouvernement l'ont bien compris. Ils essaient de nous diviser en nous faisant croire individuellement que cette loi ne s'appliquera qu'aux autres !! Regardez les retraites aujourd'hui, c'est 42 ans de cotisations pour tout le monde.

**Tous ensemble pour leur montrer notre force.
Tous ensemble pour leur faire voir
que nous ne serons pas de la chair à patrons !!!**

Souvent autour de nous un petit refrain revient régulièrement : « Moi je ne peux pas faire grève ». Si, tu peux faire grève. Le droit de grève est un droit constitutionnel qui s'applique à tous.

Nous ne te mentirons pas : ce sera, pour toi et moi comme pour tous les autres manifestants, un sacrifice financier. Mais ce sacrifice paiera, car avec la loi travail nous n'aurons plus la possibilité de nous défendre. C'est un pari sur l'avenir que nous faisons. Le retrait du CPE, en 2006, a été obtenu ainsi.

Beaucoup nous disent : « il faut faire autre chose que des défilés ». Les défilés sont l'occasion de crier notre colère, ce n'est pas une ballade en famille mais un acte militant. Cela ne doit pas s'opposer à des actions plus dures décidées dans les syndicats. Par exemple, la Mairie de Bourges, Nexter, le Conseil Général et la Poste ont décidé de mener une action ensemble après consultation des salariés. La Route de Guerry à Bourges a été bloquée de 5 heures du matin jusqu'à 10 heures le 9 juin.

Nous pouvons toutes et tous décider de mener des actions, il faudra juste en informer les structures locales ou départementale pour avoir de l'aide.

Personne ne pourra se battre à ta place.

***C'est décidé, le 5 juillet,
je défends mes droits, je suis en grève, je manifeste !!!***

MARDI 5 JUILLET 2016

BOURGES

à 10 h 30 Plateau de la machine agricole (à côté du Palais d'Auron)

VIERZON

à 10 h 30 – Forum République

ST-FLORENT

Départ à 9 h 30 de la Place de la République pour BOURGES

ST-AMAND

à 10 h 30 – Place de la République

LA GUERCHE

à BOURGES ou à NEVERS

Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT



Nom – Prénom :

Adresse :

Tél. : E.mail :

Entreprise :

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher 8 Place Malus – 18000 BOURGES ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise